

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE

Note importante

- Les parents renseignent la demande accompagnée des pièces justificatives suivantes :
- copie du livret de famille (page des parents et de l'enfant) et copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le Maire de la Commune de résidence transmet la demande au Maire de la Commune d'accueil pour DECISION
- Le Maire de la Commune d'accueil notifie sa décision à la famille

M., Mme
agissant en qualité de père - mère - tuteur (*rayez la mention inutile*)

domicilié(e)

n° de téléphone Email :

NOM et Prénom de L'ELEVE

né(e) le à Garçon ☐ Fille ☐ *cochez la case correspondante*

Domicile au moment de la rentrée scolaire

Ecole fréquentée actuellement classe suivie

Ecole dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant

La famille sollicite une dérogation pour l'admission de l'enfant dans l'école ci-après

.....
Préciser le motif et joindre toutes pièces justificatives nécessaires (certificat médical, attestation domicile etc..)

A..... le.....
Signature des parents ou du tuteur

AVIS du maire de la commune de résidence :

Date, signature et cachet de la mairie

DECISION du maire de la commune d'accueil :

Date, signature et cachet de la mairie

N.B. : La dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.